

celle qui fait pleurer et mauvaise, hors d'eux, hors de Didai et hors de Zebina, de Maschekai, de Phouscheki, de Boussai, de Mahadik, les enfants de Didai. Et au nom de « je suis celui qui est » (6) qu'il en soit ainsi et amen. Et au nom de **הצמצחק**, et Qaphathiel soit comme **מץ**, amen, amen, Selah, Halleluiah deux fois. Et qu'il hâte maintenant et toujours les retardements (?).

1. **ירוד** veut dire à la fois, serpent, dragon et désigne une espèce d'aigle ou de vautour.
2. **הורמיו** désigné dans les textes comme le fils de Lilith. On ne sait s'il représente Hermès ou Ormuzd. (Voir la coupe publiée par M. Hyvernats.) — Le même mot désigne aussi une localité (Dict. de Lévy) ce qui s'accorderait peut-être avec le mot suivant **דיך**. On rencontre déjà ce dernier mot dans une des coupes de Layard à la suite de deux noms propres que l'on croit être des noms de lieu. M. Halévy traduit ce mot par « localité ».
3. **מרכבתא** L'intérêt de ce texte consiste surtout dans la présence de ce mot. La Markaba, on le sait, servait à désigner la partie la plus élevée et la plus secrète des doctrines de la Kabbale. — On devra, je crois, chercher l'interprétation des passages obscurs de ces formules d'incantation, beaucoup plus dans les idées et les livres de la Kabbale, que dans les notions talmudiques, comme on l'a fait jusqu'ici. Le mot **דיך** signifiant à la fois « chemin, route et science, connaissance », s'accorde aussi avec les deux sens du mot Markaba, « le char céleste » et la « doctrine kabbaliste. » — Les chemins du char c'est-à-dire « la science de la Markaba ».
4. Le texte porte ici **הורמיו** au lieu de **חור**, mais la restitution est certaine d'après le passage précédent.
5. L'idée de la division du corps humain en 248 membres est très fréquente chez les Kabbalistes. (Voir dans le traité édité par Rosenroth, *De Revolutionibus animarum*, t. I, p. 475 et 437.) — Le mot suivant est clairement écrit **קדמתיה** — M. Halévy et M. Schwab ont lu ce mot **קומתיה** dans cette même formule qui est fréquente sur les coupes et ils l'ont traduit par « ensorcelés ». Je crois que notre lecture est préférable comme sens et doit représenter la formule vraie. Le mot **קדם** est sans cesse employé par les Kabbalistes pour qualifier l'état originel de l'homme. Les mots **אדם קדמון** désignent toujours l'homme primordial (c'est-à-dire l'homme intelligible, parfait, idéal) à la description duquel on consacre des chapitres entiers. Or, cet homme primitif fut formé de 248 membres. La même idée se retrouve dans notre texte et il faut traduire « les 248 membres de son état primitif ».
6. **איהו אשר איהו** Encore un terme fréquent chez les Kabbalistes, c'est un des noms sacrés de Dieu.
7. **הצמצחק** Formule kabbalistique dont j'ignore le sens.

DEUX ARMES SACRÉES

CHALDÉENNES

DÉCOUVERTES PAR M. DE SARZEC

(Planche III.)

Parmi les objets que les fouilles récentes de M. de Sarzec ont tirés des couches très antiques, où se trouvaient réunis les monuments du roi Our-Nina et de toute cette dynastie primitive de rois et de chefs sumériens, j'ai déjà signalé à plusieurs reprises deux armes votives de proportions colossales. En reproduisant ici ce que j'ai déjà publié à ce sujet, je voudrais y ajouter quelques détails nouveaux et surtout les images, encore inédites, des objets eux-mêmes.

I. — LA LANCE D'ISDOUBAR¹

La première de ces armes est une pointe de lance, en cuivre ou en bronze, de 0^m 14 de largeur sur 0^m 80 de longueur, y compris la tige d'emmanchement, percée de quatre trous à rivets. En effet, l'emmanchement, ainsi que nous l'avons déjà remarqué pour la lance du roi Éannadou, sur la Stèle des Vautours, ne se faisait pas encore à l'aide d'une douille, mais par insertion à l'intérieur de la hampe. La lame, en forme de grande feuille lancéolée, porte gravé un lion dressé, de style primitif, à la crinière naïvement indiquée comme par une série d'écaillés. Voir ci-contre la représentation, telle qu'il nous est possible de la donner aujourd'hui. Sur la base de la même lame se trouve une inscription royale, dont l'écriture et les formules sont très antiques; nous y reviendrons plus loin.

1. Description déjà publiée en partie dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mais sans la figure.

D'autre part, il est très possible que M. de Sarzec ait retrouvé aussi la hampe de cette lance gigantesque. Il avait rencontré antérieurement, sur un point peu éloigné, les restes d'une sorte de grand tube de près de 3 mètres de long, formé de plaques de cuivre, qui semblent avoir été clouées sur du bois. Cet engin, que nous avons pris d'abord pour un timon de char, est muni en outre d'une sorte d'anse ou de grande boucle latérale en demi-cercle, fabriquée de la même manière; il se termine en haut par une pomme de bitume, matière qui se durcit et acquiert une très grande consistance. Or, en examinant dernièrement ces débris, au Musée de Constantinople, j'ai observé que la pomme de bitume était perforée et que l'extrémité supérieure du tube portait intérieurement un tenon coudé, qui peut très bien avoir servi à l'emmanchement de notre pointe colossale.



FIG. 1. — Lance colossale.

Quoi qu'il en soit, une arme de pareille dimension ne saurait être une arme réelle. Il faut la considérer comme une de ces armes sacrées, qui étaient faites pour les héros ou pour les dieux et conservées parmi les objets du culte, dans les sanctuaires. Nous connaissons justement un personnage de la légende chaldéenne, qui est parfois représenté avec une lance de ce genre : c'est Isdoubar ou Ghilgamès, l'Hercule oriental. J'ai déjà signalé, parmi les terres cuites assyriennes et aussi sur deux bas-reliefs de Ninive du British Museum¹, plusieurs exemples où le héros est figuré avec cette lance merveilleuse, qu'il ne tient pas, mais qu'il touche seulement de la main, comme s'il l'adorait et comme si, par un prodige, elle restait d'elle-même dressée devant lui. Sur deux cylindres du Louvre, dont l'un vient de Tello, Isdoubar porte, au contraire, sa lance la pointe en bas, et l'on peut observer qu'elle est munie latéralement d'une boucle ou *ansa*, rappelant la courroie de l'*amentum*, exactement comme la hampe de métal retrouvée dans les fouilles². Il y a là certains détails qui s'expliquent sans doute par des faits légendaires qui nous sont imparfaitement connus. Par exemple, la légende pouvait raconter que l'arme, lorsqu'elle n'était pas renversée, se dirigeait d'elle-même vers le but à frapper et que toute la force d'Hercule suffisait à peine à la retenir; ainsi s'expliquerait aussi la poignée dont elle était pourvue³. Je remarque seulement dans la lance colossale

1. *Les Figurines de terre cuite du Musée du Louvre*, pl. I, fig. 1.

2. Voir nos *Origines orientales*, pages 163 et 165.

3. Comme analogies dans la légende grecque, comparez le javelot de Céphale, qui ne manquait jamais son but, la lance d'Achille, que le héros ne pouvait plus retirer de terre.

de M. de Sarzec ceci de singulier et d'anormal, que le lion debout dresse la tête du côté opposé à la pointe et que les caractères d'écriture se présentent aussi dans le même sens renversé. Il en résulterait que l'arme votive devait être accrochée ou suspendue la pointe en bas, plutôt que plantée en terre. Les textes prouvent que les rois et les chefs du pays avaient l'habitude de consacrer des armes votives dans les temples chaldéens et particulièrement dans celui du dieu Nin-Ghirsou¹.

Quant à l'inscription, les photographies que j'ai entre les mains² ne laissent pas voir encore le nom royal; mais j'y distingue nettement, deux fois répété, l'idéogramme de *roi*, tracé avec la forme particulière qui se retrouve dans les inscriptions de Sargani, de Naram-Sim et des rois d'Agadé³. La première fois, il est même suivi du caractère que l'on a lu *ner* et aussi *kish*⁴, et qui a déjà donné lieu à de nombreuses discussions parmi les assyriologues⁵. Les uns, en effet, n'y voient qu'un simple titre (*roi des multitudes* ou *roi de l'univers*), qualification emphatique de ces vieilles royautés; les autres le considèrent comme un nom de ville et de contrée (le pays de *Kish*), bien qu'il ne soit pas suivi du signe *ki*, déterminatif habituel des noms géographiques.

Du reste, ce n'est pas le premier exemple qui se rencontre, sur un monument découvert à Tello, de cette variante du signe royal, accompagnée du second signe que nous venons d'indiquer. On les rencontre déjà réunis sur un beau fragment de gobelet en albâtre oriental, que M. de Sarzec a pu recomposer de plusieurs éclats séparés⁶. Il porte le nom du roi *Ourou-mou-oush* (en langue sémitique *Alou-sharshid*), dont les vases à inscriptions ont été dernièrement recueillis en grand nombre dans les fouilles de Niffer, par la Mission Américaine⁷. Sur ces vases, comme sur le nôtre, les caractères sont grands, incisés profondément et avec art, et, malgré leur apparence archaïque, l'apex en forme de coin ou de clou y modifie déjà sensiblement le système linéaire de la première écriture. L'influence du type cunéiforme y est même plus accusée que dans les inscriptions (antérieures assurément) de Sargani et de Naram-Sim, où cependant le clou a déjà fait aussi son apparition.

1. *Découvertes en Chaldée*, partie épigraphique, pages x et xi (traduction d'Amiaud). Parmi ces armes votives, M. P. Jensen reconnaît (*Goudéa B*, VI, 39) une « hallebarde de bronze à sept yeux », c'est-à-dire « à sept pointes »; je proposerais « à sept trous », comme les trous à rivets de notre lance. Voyez dans la *Bibliothèque de Schrader*, III, 1, p. 35.

2. C'est d'après ces photographies que nous donnons, p. 53, une première reproduction du monument.

3. Avec les contours légèrement courbes et les barres intérieures beaucoup plus nombreuses que dans le type ordinaire de Sirpourla.

4. C'est le n° 203 (et non 204) du *Tableau comparé* d'Amiaud et Méchineau; mais cette assimilation n'est pas suivie par le plus grand nombre des assyriologues, qui se prononcent pour la lecture *kish*, par analogie avec le titre pris plus tard par les monarques babyloniens et assyriens.

5. Voir le passage du livre de M. Hilprecht cité plus bas, note 7.

6. *Découvertes en Chaldée*, pl. V, fig. 4.

7. *The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania. Series A : Cuneiform Texts*, vol. I, p. 19 et suiv.

II. — LA MASSE D'ARMES AUX LIONS¹

Ce qu'il importe de signaler surtout, c'est que les fouilles de Tello ont seules produit jusqu'ici des monuments où le même type d'écriture, semblable au type d'Agadé, se retrouve sous la forme purement linéaire, qui remonte nécessairement à une époque encore plus reculée. Le principal est l'énorme masse d'armes en pierre² du roi *Ninghirsou-mou-dou*, patési de Sirpourla, ornée de figures d'animaux rudement découpées, qui forment autour d'elle une véritable composition en bas-relief. Le pourtour est décoré de six lions qui se poursuivent. Chacun d'eux, dressé à demi, enserme de ses griffes la patte de derrière de celui qui précède et le mord entre les épaules. Ils forment ainsi une chaîne sans fin, parfaitement combinée pour la décoration d'une forme tournante. Sur deux de ces lions est gravée l'inscription suivante :

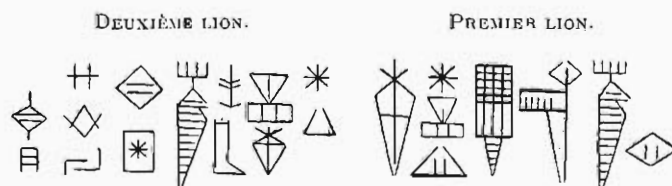


FIG. 2. — Inscription de la masse d'armes.

Par une exception à l'usage habituel, la masse de pierre, bien que percée profondément pour l'ajustement du manche, n'est pas cependant perforée de part en part. Elle se termine par une calotte presque plate, au milieu de laquelle on voit, dessiné avec un très faible relief, un autre animal, mais celui-là fantastique : c'est l'aigle à tête de lion, déployant de face ses ailes et ses pattes, exactement comme dans le groupe héraldique où nous avons reconnu les armoiries de Sirpourla³. Malgré l'isolement de cette figure il ne faut pas, croyons-nous, en séparer celles de pourtour, auxquelles elle reste étroitement associée par la pensée qui a présidé à la composition. Ce n'est évidemment qu'un développement du même motif symbolique ; l'idée première en est toujours la domination de l'aigle léontocéphale sur les lions. Cet emblème local, se joignant au nom du dieu Nin-Ghirsou, qui entre dans la composition du nom royal, achève de rattacher étroitement l'arme votive au groupe des monuments de Tello.

1. Planche III hors texte.

2. Déjà signalée par les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions, dans ma lecture sur les nouveaux fragments de la Stèle des Vautours (12 août 1892).

3. Voir l'article publié sous ce titre dans le nouveau recueil de l'Académie, *Monuments et Mémoires* (1^{er} fasc. de 1894).

Le découpage à plat ne donne encore que des contours très sommaires; mais les masses, surtout pour les figures debout, n'en sont pas moins établies avec une réelle puissance. La hardiesse des attitudes, le mouvement osé des têtes qui se retournent de face, des queues qui se dressent, des crinières qui se hérissent, détaillées dans tous leurs traits intérieurs par un vigoureux travail de pointe, réussissent à donner à cette composition enfantine un caractère saisissant. C'est la même impression de rudesse et d'énergie que produisent les cylindres primitifs, représentant des luttes d'animaux. Par un procédé aussi ancien que les origines de la sculpture chaldéenne, des trous sont percés pour les yeux, qui devaient être rapportés en une matière de couleur différente et ajouter encore à la vivante étrangeté de l'ensemble.

La valeur du monument est augmentée de beaucoup par la très antique dédicace royale, égratignée avec la même pointe que les traits intérieurs, sur le corps même de deux lions qui se suivent. Cet usage d'utiliser les figures pour porter les inscriptions se perpétuera dans l'art chaldéo-assyrien; nous en trouvons ici le premier exemple. La haute antiquité de l'écriture se montre dès l'abord par le dessin purement linéaire des signes et par l'absence de tout trait marquant la division des cases; mais il est surtout remarquable de rencontrer sous cette forme linéaire primitive l'idéogramme de *roi*, deux fois reproduit, non suivant le type ordinaire des inscriptions de Tello, mais d'après un autre type qui se trouve particulièrement sur les monuments de la ville d'Agadé et qui est caractérisé par les nombreux traits barrant transversalement le signe ¹.

Notre figure 2 donne ci-dessus le fac-similé de cette courte dédicace, dont l'interprétation, de l'avis même des assyriologues, présente de sérieuses difficultés.

Sur le premier des deux lions, on remarque d'abord le signe *di*², placé seul en avant, au-dessous de quelques traits qu'il faut se garder de prendre pour des linéaments d'écriture, car ils appartiennent à la griffe d'un autre lion. Puis vient le signe royal, escorté de celui que l'on croit pouvoir lire *kish*; ensuite, un caractère complexe, dans lequel paraît entrer l'idéogramme de *temple*; enfin le nom du dieu Ninghirsou termine la partie comprise dans le corps du premier lion. Il y a là de toute manière une formule initiale qui ne s'est pas encore rencontrée dans les textes de Tello. Qu'il me soit permis seulement de signaler, comme analogie, un passage de l'inscription gravée sur la statue de Goudéa D, où le signe *á*, avec le sens de *puissance*, est placé de même en tête de la phrase³. Amiaud a traduit: « Par la puissance de... », et d'un autre côté, dans plusieurs formules des mêmes inscriptions, il prête au caractère *di* le sens de *décret*, *arrêt*,

1. Nous avons déjà rencontré à Tello un exemple de cette forme linéaire du signe *roi*. Il s'agit d'un prince étranger, roi d'*Isban* ou *Isban-ki*, pays ennemi de Sirpourla. En avant se trouve un groupe de signes qui doit se lire *É-absou* (le temple de l'abîme?); mais, l'inscription étant incomplète, il est difficile de déterminer le véritable rôle de ce groupe, assez peu applicable à un nom royal. Voir *Découvertes*, pl. V, fig. 3, et p. 119.

2. *Tableau comparé*, n° 256.

3. *Découvertes*, partie épigraphique, p. XVIII, Goudéa D, col. 4, cases 2 et 3.

*jugement*¹. On pourrait donc penser à ce sens tel que celui-ci : « Par décret du roi de KISH . . . ». Je me contente d'indiquer ces rapprochements, sans avoir aucune prétention à en tirer les conclusions².

Sur le second lion, on s'étonne de voir immédiatement répété le nom de *Ninghirsou*; mais il semble bien qu'il doit entrer ici, comme partie composante, dans le nom royal, qui serait alors *Ninghirsou-mou-dou*. M. Oppert, y trouve une signification tout à fait conforme aux habitudes de l'onomastique chaldéo-assyrienne, c'est-à-dire : « Le dieu » Ninghirsou a donné le nom »; il admet en conséquence notre manière de grouper les signes. En effet, après le nom propre, vient tout de suite le signe *roi*, puis un nom de ville, qui (détail nouveau et très intéressant) n'est pas le nom de Sirpourla. Malheureusement, ce nom ne peut pas être lu, le second signe qui vient après le caractère *pad*, n'étant pas assimilé : c'est le carré renfermant l'étoile à huit rayons, le signe qui a été lu arbitrairement *kham*, dont le nom du roi *Our-kham*. Du reste, par une autre circonstance, qui est aussi sans exemple dans les anciens textes de Tello, le roi cumule ce titre avec celui de patési de Sirpourla, qui termine l'inscription.

Il y a là, en somme, sous un petit nombre de signes, dont plusieurs sont obscurs ou discutés, un ensemble de faits très curieux pour l'histoire de la première Chaldée et qui touchent à quelques-unes des questions historiques ou philologiques les plus difficiles qui aient été soulevées à ce sujet. Nous sommes reportés à une époque très reculée, où le type d'écriture particulier à la ville d'Agadé et probablement à toute la Chaldée du Nord est encore linéaire. Cette époque est évidemment plus ancienne que celle des rois Sargani et Naram-Sin, comme nous en avons, d'autre part, la confirmation dans les sculptures de notre masse d'armes, dont le style est plus primitif, à ce qu'il semble, même que celui des bas-reliefs du roi Our-Nina. Sirpourla paraît être alors gouvernée, pendant quelque temps du moins, par le roi d'une ville étrangère, laquelle pourrait bien appartenir à ce groupe septentrional. Ici se pose la question de savoir si c'est bien *Ninghirsou-mou-dou* qui prend au début de l'inscription le titre de « roi de KISH » ou bien s'il ne reconnaît pas lui-même la suzeraineté d'un roi plus puissant.

Il est certain de toute manière que la ville de Sirpourla n'est pas restée inféodée à cette domination. En effet, il y a toute raison de reconnaître un « roi de KISH » dans le prisonnier de guerre, frappé par la lance victorieuse d'Éannadou, sur un fragment de la Stèle des Vautours, que nous avons déjà signalé à l'attention des assyriologues et dont nous donnons plus loin une reproduction partielle. Une des cases du texte, celle qui est la plus voisine de la figure du roi vaincu, porte certainement ce titre, suivi d'un autre signe que le bord brisé de la pierre rend difficile à reconnaître. Nous avons

1. *Découvertes*, p. XIII, *Goudéa B*, col. 8, case 17; cf. *Goudéa E*, I, 7 et IV, 6. Dans *Goudéa B*, I, 7, le même signe s'associe même au sens d'*offrande*, qui simplifierait la lecture.

2. M. Hilprecht, dans une lettre qu'il m'écrivit à ce sujet, serait porté à considérer le premier signe isolé comme constituant à lui seul un nom royal; en même temps il donne au caractère complexe n° 4 le sens de *pontife*, *grand prêtre*.

d'abord lu *ner*, d'après le système d'Amiaud; mais c'est bien le même signe auquel est attribuée la valeur de *kish*. Il faudrait en conséquence lire aussi *Kish-ki an* le groupe géographique qui, sur la même stèle, suit le nom du pays d'*Isban-ki*¹.

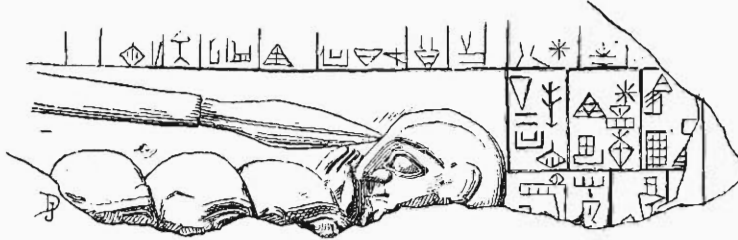


FIG. 3. — Fragment de la Stèle des Vautours.

Malgré les importantes conséquences qui se laissent ici entrevoir, il serait encore prématuré, croyons-nous, de prétendre faire de l'histoire avec des données aussi incomplètes et aussi incertaines. Depuis que l'initiative de M. de Sarzec a rouvert en Chaldée l'ère des fouilles archéologiques et que d'autres fouilles, comme celles de la Mission Américaine de Niffer, viennent fournir des points de comparaison avec les découvertes de Tello, on peut dire que la parole n'est plus aux conjectures; elle est aux monuments, qui nous apportent d'année en année des faits nouveaux. Il faut avoir la patience d'attendre la production de ces faits, les grouper un à un, les classer avec méthode et sans parti pris, au lieu de s'en servir à la hâte pour échafauder des constructions historiques, destinées à être renversées le lendemain.

Un pas de plus sera fait, quand la lance de métal aura pu être étudiée de plus près et l'inscription qu'elle porte comparée à celle de la masse de pierre. De toute manière, ces deux armes votives sont à la fois des monuments précieux de l'ancien culte chaldéen et des armes datées, infiniment plus antiques que beaucoup d'armes préhistoriques.

Léon HEUZEY.

1. Voir *Découvertes*, p. 182.



LA MASSE D'ARMES AUX LIONS

Decouverte par M. de Saxe.

Illustrée d'après les originaux.

